BAC DE SES · SESSION 2020

EC1 · Mobilisation des connaissances

Sujet zéro (exemple officiel) | Sujet 1 | Engagement politique

En quoi la consommation engagée peut-elle être comprise comme une forme d'engagement politique ?



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Réponds avec la méthode DAEI : Définition, Affirmation, Explication, Illustration.
- Aucun document n'est proposé dans cette partie : tu dois uniquement t'appuyer sur tes connaissances.
- Temps conseillé : environ 30 minutes.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement et une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

En quoi la consommation engagée peut-elle être comprise comme une forme d'engagement politique ?

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Décomposition de la mobilité sociale observée entre 1977 et 2015 pour les femmes et les hommes par rapport à leur père (en %)

	1977		1985		1993		2003		2015	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Immobilité sociale	36,0	36,2	34,0	33,8	31,5	32,6	30,2	33,6	29,9	34,8
Mobilité non verticale[1]	33,7	33,2	30,6	31,9	28,6	27,4	25,6	24,7	23,3	22,6
Mobilité verticale[2]										
Mobilité ascendante	12,7	23,5	15,7	26,6	19,0	30,3	21,0	30,8	21,8	27,6
Mobilité descendante	17,6	7,2	19,6	7,7	20,9	9,7	23,2	10,9	25,0	15,0

Source : INSEE, « La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions entre 1977 et 2015 », *France, portrait social*, édition 2019.

[1] La mobilité non verticale correspond soit à une mobilité entre une catégorie de salariés et une catégorie de non-salariés, soit à une mobilité entre des catégories de non-salariés.
[2] La mobilité verticale correspond aux trajectoires, ascendantes ou descendantes, entre catégories salariées.

Questions :

1. Comparez la mobilité observée des femmes et des hommes par rapport à leur père pour l'année 2015. *(2 points)*
2. À l'aide du document et de vos connaissances, présentez deux facteurs permettant d'expliquer l'évolution des situations de déclassement. *(4 points)*